

VACCINATIONS DE L'ADULTE VOYAGEUR

Vaccins	Recommandations générales	Schéma vaccinal	Particularités liées au voyage	Recommandations selon le type de séjour
Encéphalite japonaise		2 injections à J0 - J28 (au plus tard 10 j avant le départ) Rappel 12-24 mois après la primovaccination (Protocole accéléré pour les 18-65 ans : J0 - J7)	Les personnes à risque continu d'infection par le virus de l'encéphalite japonaise doivent recevoir 1 injection de rappel 12 mois après la primo-vaccination	Séjour en zone rurale, en période de transmission
Encéphalite à tiques		3 injections à M0, M1 à M3, M5 à M12 (Ticovac [®]) ou M9 à M12 (Encépur [®]) Rappels 3 ans après primovaccination	En cas de départ imminent protocole accéléré Ticovac [®] : J0, J14, M15 à M12 Encépur [®] : J0, J7, J21, M12 à M18	Séjour en zone rurale ou forestière en région d'endémie de mars à novembre
Fièvre jaune	Exigible dans le cadre du RSI*	1 injection au minimum 10 jours avant le départ		Tout séjour en zone d'endémie
Fièvre typhoïde		1 injection 15 jours avant le départ Durée de protection : 3 ans	La protection engendrée par la vaccination n'est que de 50 à 80 % Elle ne se substitue pas aux mesures d'hygiène universelles	Séjour dans des conditions d'hygiène précaires
Grippe saisonnière	Recommandations du calendrier vaccinal : Groupes à risque		Débuter la vaccination au début de la saison grippale Le vaccin adapté à l'hémisphère Sud n'est disponible que sur ATU nominative	Tout séjour pendant une saison grippale
Hépatite A	Recommandations du calendrier vaccinal : groupe à risque	1 ^{ère} injection 15 jours avant le départ Rappel : 6 - 12 mois plus tard et jusqu'à 3 ou 5 ans, selon la spécialité	Recommandé pour les séjours dans un pays où l'hygiène est précaire, quelles que soient les modalités et la durée du voyage	Tout séjour dans un pays où l'hygiène est précaire
Hépatite B	Recommandations du calendrier vaccinal : groupe à risque	2 injections à M0 - M1 Rappel 6 à 12 mois plus tard	Schéma en cas de départ imminent : J0 J7 J21 Rappel : 1 an après la 1 ^{re} injection	Séjours fréquents ou prolongés dans des pays de forte ou moyenne prévalence du portage chronique du virus
Vaccin conjugué contre les IIM C	Recommandations du calendrier vaccinal pour l'adulte jusqu'à 24 ans inclus*	1 injection au minimum 10 jours avant le départ		En cas de séjour : - en zone d'endémie au moment de la saison sèche (décembre-juin dans l'hémisphère nord), dans des conditions de contact étroit avec la population locale - dans une zone où sévit une épidémie
Vaccin conjugué contre les IIM** ACYW		1 injection au minimum 10 jours avant le départ Durée de protection indéterminée		Obligatoire pour les pèlerinages en Arabie saoudite
Rage		3 injections à J0 - J7 - J21 à 28		Séjour en région isolée dans un pays à haut risque
Rougeole (ROR)	Recommandations du calendrier vaccinal	2 injections au total (espacées d'au moins 1 mois) pour les personnes nées après 1980		
Vaccins combinés du voyage				
Typhoïde-Hépatite A		1 injection 15 j avant le départ pour une durée de protection de 3 ans Rappel Hépatite A seul possible 6 à 12 mois après		Séjour dans conditions d'hygiène précaires en zone d'endémie
Hépatite A-Hépatite B		2 injections à M0-M1 mois Rappel : 6 mois après la 1 ^{ère} injection (protocole valable que si vaccin combiné à chaque fois)	En cas de départ imminent : 3 injections à J0, J7, J21 et rappel 12 mois après la 1 ^{ère} inj (vaccin non remboursé)	Séjours fréquents ou prolongés dans un pays où l'hygiène est précaire et à forte prévalence du portage chronique du virus de l'hépatite B

* RSI Règlement sanitaire international

**IIM Infection invasive à méningocoque